

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 8 mai 2017 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne  
M. Gilles Dionne  
M. Neil Gervais

M. Garry Ladouceur  
Mme. Claudette Béland-Pleau

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

**78-05-2017 DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE LOCAL**  
**(RENOUVELLEMENT)**

- ATTENDU QUE** les crues des rivières Coulonge et Outaouais ne cesse de monter;
- ATTENDU QUE** le 3 mai 2017, le conseil municipal réuni en assemblée spéciale a déclaré l'état d'urgence pour une période de 5 jours par sa résolution n° 74-05-2017;
- ATTENDU QUE** cette déclaration peut être renouvelée sur autorisation du ministre de la Sécurité publique;
- ATTENDU QU'IL** est opportun de renouveler la déclaration d'état d'urgence étant donné que la situation sur le territoire de la municipalité continue d'être préoccupante;
- ATTENDU QUE** la municipalité estime ne pas pouvoir réaliser adéquatement dans le cadre de ses règles de fonctionnement habituelles ou dans le cadre d'un plan de sécurité civile les actions requises;

IL EST RÉSOLU, par les présentes, par le conseil de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract réuni en assemblée spéciale le 8 mai au lieu ordinaire des séances du Conseil :

- de renouveler l'état d'urgence sur tout le territoire de la municipalité pour une période de cinq jours en raison des inondations extrême infligé sur la Municipalité;

**79-05-2017 LEVÉE DE LA SESSION.**

Proposé par Mme. Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 11:49 heures.

.....  
Mme. Kathleen Bélec  
Mairesse

.....  
M. Eric Rochon.  
Secrétaire-Trésorier.